



---

# DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LE DROIT EUROPÉEN DE LA SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

Pr Adrien de Hauteclocque, CJUE & IUE

# UN CONTEXTE INTERNATIONAL EN PLEINE MUTATION

- Environnement international :
  - Post-pandémie (*supply chains disruption*) + crise énergétique + invasion de l'Ukraine
  - Fragmentation → *Inflation Reduction Act (race to clean subsidies)*, guerre commerciale (semi-conducteur...), remise en cause de l'OMC, etc.
- Autonomie stratégique de l'UE comme nouveau '*mantra*' : divergence d'opinion entre Etats Membres → '*Open Strategic Autonomy*' ?
- Initiatives UE tout azimut : digital (DMA/DSA), contrôle des subventions étrangères, Fonds UE, adaptation du contrôle des aides d'État, énergie, etc...

# ÉNERGIE : UN SYMBOLE DES DIFFICULTÉS EUROPÉENNES ACTUELLES EN TERME D'AUTONOMIE STRATÉGIQUE

- Forte contrainte extérieure : aujourd'hui mais aussi demain
- Nature et intensité de la contrainte extérieure diffèrent selon les États membres + caractère sensible du secteur + besoin d'assurer la transition « verte »
- Forte interdépendance (*software/hardware*) → marché intérieur
- Solution évidente : coordination et solidarité (interne et externe)
- Mais :
  - UE faible sur l'action extérieure
  - Souveraineté des États Membres sur le mix énergétique + préférences divergentes (e.g. nucléaire) → *'collective action' problem*

# AGENDA

- La réponse de court terme à la crise (Février 2022 – Février 2023)
- La réponse de long terme : paquet du 16 mars 2023
- Remarques conclusives

# LA RÉPONSE DE COURT TERME À LA CRISE : LES 4 PILIERS DE REPowerEU (1)

## 1. Substitution des énergies fossiles par les renouvelables et les gaz décarbonnés

### a. Offre :

- i. Accélérer la mise en œuvre du paquet 'Fit 4 55' (RES *targets*) et du paquet sur la décarbonation du secteur du gaz
- ii. EU Solar Industry alliance et Stratégie biométhane
- iii. H2 : 2 actes délégués (nucléaire ?), infrastructure
- iv. Procédure administratives simplifiée

### b. Demande :

- i. Électrification des transports
- ii. RES power purchase agreement
- iii. Rôle de la BEI

## 2. Efficacité énergétique :

- a. Augmentation des objectifs par pays ('Fit 4 55')
- b. EU '*Save energy*' communication

# LA RÉPONSE DE COURT TERME À LA CRISE : LES 4 PILIERS DE REPowerEU (2)

## 3. Diversification :

- a. *EU energy platform* : achats en commun (volontaires) de gaz
- b. Diversification de l'uranium russe
- c. *External energy engagement strategy*: partenariats LNG, Res H2, methane emissions, REPowerUkraine, EU-Africa-Green Energy Initiative, Raw Material Club...

## 4. Financement :

- a. Future '*EU sovereignty fund*'
- b. Utilisation des fonds de la *Recovery and Resilience Facility*
- c. Besoin de flexibilité entre les fonds UE (Cohesion and Regional Development funds, InvestEU, LIFE programme, Modernisation Fund, Sustainable Industry Low Carbon (SILC) Initiative, the European Energy Programme for Recovery...)

# LES PRINCIPAUX ACTES LÉGISLATIFS D'URGENCE ADOPTÉS FIN 2022

- Amendement (2022/1032) du Règlement '*Gas Security of Supply*' en ce qui concerne les stocks de gas:
  - Minimum *filling targets* de 80% en 2022 puis 90% en 2023 + trajectoires de remplissage par État Membre
  - Accord transfrontaliers
  - Surveillance et contrôle
  - Pas de mécanisme de solidarité obligatoire
- Règlement 2022/1369, 5 August 2022, relatif à des mesures coordonnées de réduction de la demande de gaz :
  - 15% entre 08/2022 et 03/2023 en cas d'une alerte de l'Union par le Conseil
  - Proposition de prolongation le 20 mars 2023

# LES PRINCIPAUX ACTES LÉGISLATIFS D'URGENCE ADOPTÉS FIN 2022

- Règlement 2022/1854, 6 October 2022, sur une intervention d'urgence pour faire face aux prix élevés de l'énergie:
  - Pas de decoupling gas/électricité
  - Baisse de 10% de la demande d'électricité (*best effort*)
  - Plafonnement de recettes (180 EUR/MWH) + aide au commerce détail
  - contribution de solidarité
- Règlement 2022/2576 renforçant la solidarité grâce à une meilleure coordination des achats de gaz, à des prix de référence fiables et à des échanges transfrontières de gaz:
  - Mécanisme de gestion de la volatilité intrajournalière
  - Achats de gaz en commun



# DISCUSSION

- Positif :
  - Communication REPowerEU: cohérent, réaliste (LNG), vision de l'avenir (H2/biogaz)
  - des innovations (e.g. *joint purchasing*)
  - fonds UE
  
- Négatif :
  - faible sur la coordination des mix énergétiques et la solidarité
  - peu de législation → souveraineté des États Membres sur le mix énergétique
  - ambition extérieure mais peu de concret dans ce domaine
  
- Utilisation de l'Art 122 TFEU (*on going litigation*)

# LA RÉPONSE DE LONG TERME : PAQUET DU 16 MARS 2023

- Communication de la Commission: *Green Industrial Deal* (01/02/2023)
- *Critical Raw Materials Act*
  - Objectif : Production sur le territoire de 10% de notre consommation
  - Définition d'une liste de matériaux & de projets stratégiques – accès au financement
  - Monitoring & stress tests
  - Circularité
  - Procédure administratives simplifiée
- *Net Zero Industry Act*
  - Objectifs : 40 % des technologies net zero (débat sur la liste!) sur le territoire
  - Définition de projets stratégiques avec procédure administrative simplifiée
  - EU *hydrogen bank* (coordination et financement + enchères)

# LA RÉFORME À VENIR DU MARKET DESIGN DU SECTEUR ÉLECTRIQUE

- Réforme (plutôt limitée) des législations marchés intérieur et REMIT
- Objectifs: protection prix et investissement long-term
- Principales mesures:
  - prix régulés de détail
  - Encourager les contrats de long-terme (marchés publics, garantie d'État...)
  - Mise en place de « Contract for differences »
  - Accès de long-terme aux interconnexions
  - Mesures additionnelles pour les renouvelables

# REMARQUES CONCLUSIVES

- Le besoin d'une vision plus holistique de la politique énergétique – mais comment éviter les écueils d'une politique industrielle *old school* ?
- La question des compétences de l'UE dans l'énergie : un peu d'optimisme
- Droit de l'énergie et droit de l'environnement : des tensions croissantes
- Comment préserver les acquis du marché intérieur de l'énergie tout en améliorant l'autonomie stratégique de l'UE ?
  - Le long-terme dans le *market design*
  - La politique de concurrence et le contrôle des Aides d'Etat
  - Les mécanismes pour préserver la compétitivité :  
e.g. *carbon border adjustment mechanism (CBAM)*



---

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !